

Nîmes, le 15 novembre 2004

Le SMIAV a commandé à l'institut BVA un sondage d'opinion à caractère sociologique afin d'évaluer la culture locale face au risque inondation.

Cette évaluation, réalisée première semaine d'octobre 2004, constitue donc l'état initial de la perception du risque sur notre territoire et devrait nous aider à conduire notre action de communication vers le grand public. Elle devrait être reconduite d'ici deux ans afin de 'mesurer' l'efficacité des efforts portés par le SMIAV en la matière.

## **Note de présentation synthétique des résultats de l'enquête sociologique**

n.b. : nombre d'enquêté : 501 personnes par téléphone,  
rapport de synthèse BVA et classement des communes à risque sont les documents disponibles

### **Caractérisation de l'échantillon**

La population interviewée est pour plus de la moitié comprise entre 35 et 64 ans (54 %). Le deuxième groupe est composé des retraités (30 %).

La grande majorité de la population n'est résidente dans nos communes que depuis 30 ans (72 %) et par conséquent n'avait pas connue la dernière grande crue majeure de 1958.

Il a été noté une accélération de l'arrivée de nouveaux arrivants il y a dix ans.

### **Inondations et perceptions du risque**

20 % des personnes interrogées ont déjà subies au moins une inondation. Parmi celles-ci, 80 %, avant d'être inondée, n'avaient pas conscience d'habiter dans une zone à risque et cette proportion est valable quelque soit la zone habitée, le statut, le fait d'être propriétaire ou locataire...

17 % des personnes n'ayant jamais subi d'inondation se considèrent en zone inondable. Cette proportion augmente légèrement (22 %) dans des communes à risque fort et si les occupants sont locataires.

- Leurs principales sources d'infos relèvent plutôt de leur vécu ou entourage que des sources officielles. L'expérience personnelle est de loin la source d'information la plus courante avec en second lieu le bouche à oreille. Les médias sont en troisième position. A part les infos données par le maire, les sources documentaires officielles sont relativement peu utilisées.

Plus d'1/3 des personnes interrogées se déclarent inquiètes voire très inquiètes vis-à-vis du risque inondation et cette proportion augmente de façon très significative (près de 50 %) en zone à risque.

Près de la moitié des répondants expliquent l'augmentation de la fréquence et la violence des inondations par l'urbanisation en zone à risque. Le manque d'entretien des cours d'eau est la deuxième raison évoquée et elle est surtout avancée par les 65 ans et plus.

### **Inondations et sources d'information**

En matière de recherche d'informations, les habitants privilégient de façon très nette les informations télévisées régionales qui regroupent près de 40 % des répondants. Cette proportion est plus faible chez les 65 ans et plus. Les autres médias (radio et presse) occupent la deuxième et troisième place.

Les réunions publiques regroupent de façon plus marquée les habitants des zones à risque, c'est-à-dire essentiellement dans la basse vallée.

13 % des individus n'utilisent aucune source d'information en dehors des périodes d'inondation

Les cinq sources d'information les plus souvent utilisées sont celles jugées les plus fiables : infos régionales télévisées, radio, bouche à oreille, presse écrite, journal communal et la météo (ce dernier surtout par les plus de 65 ans).

Les sources moins utilisées sont les documents officiels (PPR, Atlas des zones Inondables,...) et les réunions publiques. Pourtant, ils inspirent confiance.

Parmi les sources souvent utilisées mais qui perdent des places en matière de fiabilité perçue, on trouve Internet et le journal du Vidourle (qui enregistre la chute la plus sévère).

### **Mesures faces aux inondations**

D'une manière générale et en dehors des périodes d'inondation, les personnes se considèrent assez mal informés en ce qui concerne les mesures prises en matière de prévention ou de protection face au risque inondation :

- En effet, sur les quatre mesures préventives citées, on peut distinguer deux groupes de mesures sur lesquelles ils sont plutôt bien informés :
  - Les dispositifs de prévision et d'alerte et les travaux de protection qui obtiennent des scores supérieures à 40 %
  - La maîtrise réglementaire des zones inondables et les mesures techniques sur les habitations, pour lesquelles on compte deux fois moins de personnes informées.

Les communes sont pour la grande majorité des personnes interrogées sont jugées pour être les plus impliquées dans les projets visant à réduire les risques inondations. Puis viennent ensuite le syndicat du Vidourle, le conseil général et le conseil régional.

Parallèlement l'Etat, la chambre d'agriculture et l'Agence de l'Eau sont perçues comme étant les moins impliqués. Le Syndicat du Vidourle est

jugée assez impliquée par une large part des personnes de la tranche intermédiaire (35-64 ans).

Plan communal de sauvegarde : une personne sur deux n'est pas en mesure de se prononcer quant à l'existence ou non d'un plan de sauvegarde sur sa commune.

En temps normal, seul 14 % des habitants interrogés ont déjà reçu des consignes de conduite à tenir en cas de crise. Cette proportion varie du simple au quadruple selon le degré d'exposition au risque (risque croissant). Globalement, les consignes diffusées ont été jugées assez claires.

Entre 3 et 4% des répondants appartiennent à une association de sinistrés. Il est intéressant de noter que les habitants de zones à risque fort (essentiellement dans la basse vallée) adhèrent à de telles organisations à hauteur de 5,5 %.

## **Mesures prises suites aux inondations**

### **Mesures générales**

Les premières mesures à prendre pour réduire le risque inondation qui viennent spontanément à l'esprit des répondants concernent des actions directes sur le fleuve (curer le Vidourle, renforcement et construction de digues, travaux pour retenir l'eau en amont). Ces trois types de mesures sont cités spontanément par 15 à 30 % des interviewés. Les autres projets ne dépassent pas 8 % des citations. Globalement, les différentes mesures citées sont jugées ou très efficaces par la moitié des répondants.

1/3 des répondants n'ont pas été en mesure de citer une action plutôt qu'une autre.

### **Mesures sur l'habitation**

Après avoir vécu un sinistre, la majorité des personnes ont pris des mesures afin de protéger leur logement, tous âges, statuts par rapport à l'habitation et niveaux d'exposition au risque : pose de batardeaux, systèmes électriques hors d'eau, remplacement de matériaux par des matériaux plus résistants,....

Parmi ceux qui n'ont pris aucune mesure, ils pensent que ces travaux seraient inutiles pour près de la moitié et en deuxième lieu ils ne savaient pas quoi faire.

## **Analyse des résultats**

---

La population résidente du bassin versant du Vidourle demeurent dans nos communes depuis moins de trente ans et est relativement jeune.

Avant d'être inondée en 2002, la majorité de la population sinistrée n'avait pas conscience d'habiter dans une zone à risque. Aujourd'hui, seule une minorité de la population n'ayant jamais subi d'inondation se considère en zone inondable. L'expérience personnelle est de loin la source d'information la plus courante avec en second lieu le bouche à oreille. Les sources d'informations officielles sont relativement peu utilisées.

Aujourd'hui, une grande proportion de la population, deux ans après l'évènement catastrophique de 2002, est inquiète vis-à-vis du risque.

**En matière de recherche d'informations**, les habitants privilégient de façon très nette les informations télévisées régionales et les autres médias (radio et presse) jugés par ailleurs fiables. Leur grande facilité d'accès et leur caractère quotidien sont certainement des atouts. Le bouche à oreille est la quatrième source d'information et malgré toute la subjectivité qu'il comporte il lui est accordé un grand degré de confiance.

Les sources d'informations peu utilisées sont les documents officiels (PPR, atlas des zones inondables,...) et les réunions publiques. Notons qu'elles regroupent de façon plus marquée les habitants des zones à risque fort et qu'elles ont probablement contribué à alimenter le bouche à oreille.

Le journal du Vidourle n'est pas jugé comme une des sources d'information les plus fiables et cela peut s'expliquer en raison du rythme peu fréquent de son édition (semestrielle), de ses moyens de diffusion, ...Le journal communal conserve lui une bonne place. Les communes sont aussi jugées les plus impliquées dans les projets visant à réduire le risque inondation. Les autres collectivités locales : conseil général, conseil régional et syndicat du Vidourle sont perçus comme impliqués par environ 2/3 des individus.

Enfin, sur la raison principale de l'aggravation de l'inondation, il est jugé au fait de l'urbanisation en zone à risque. Mais contrairement, d'après la population les premières mesures à prendre pour réduire le risque inondation sont des mesures de protections et d'aménagement de cours d'eau. Loin derrière arrive la prévention et donc la maîtrise de l'urbanisation.

## **CONCLUSION**

---

1/3 de la population du bassin du bassin du Vidourle a connaissance du risque sur ce territoire et essentiellement parce qu'elle a vécu en 2002. Il en reste un sentiment d'inquiétude largement partagé par la population.

Hors période de crise, les personnes se considèrent comme assez mal informées en ce qui concernent les mesures prises en matière de prévention ou de protection face au risque inondation et surtout sur l'aspect de la maîtrise réglementaire.

Il reste donc à mieux informer sur le fonctionnement du fleuve Vidourle et insister sur la prévention du risque. Le canal des médias radio-télévisés, une information à l'échelon

communal (journal ou plaquettes en mairie) est à privilégier. Le journal du Vidourle dans sa fréquence d'édition ou sa conception pourrait être revu.